

options licence 2

Par **juliette**, le **04/06/2007** à **18:14**

Bonjour

En licence 2 je dois choisir 2 options à chaque semestre , j'ai le choix entre:

Semestre 1 :

Procédure civile, Economie, Institutions administratives, Politiques publiques

Semestre 2 :

Procédure pénale, Economie de l'entreprise, Vie politique française, Finances publiques, Introduction au droit des NTIC

Pour le premier semestre j'avais pensé prendre procédure civile et économie.

Pour le deuxième semestre j'avais pensé prendre procédure pénale et finances publiques ou vie politique française.

Pour l'instant j'aimerais bien faire avocat ou notaire (ou alors passer des concours administratifs).

Est ce que mes choix vous paraissent cohérents?

Merci d'avance pour vos conseils.

Par **akhela**, le **04/06/2007** à **18:20**

avocat + notaire = (procédure civile + éco) + (procédure pénale + eco de l'entreprise)
concours administratifs = (IA + politiques publiques) + (Fi pu + vie politique)

Par **Yann**, le **04/06/2007** à **18:43**

Par prudence, prend des matières de droit privé en matières principales et garde des matières de droit public en option, puisque les concours de la fonction publique sont ton second choix.

Par **Edo**, le **03/07/2007** à **18:16**

Je profite d'avoir le même genre de question pour remonter ce topic.

Je passe en deuxième année et j'aimerais avoir des conseils quant aux TD à choisir et les options.

On ne les choisit pas de suite, mais je voudrais me faire une idée de la chose, vis à vis de mes projets futurs.

Je compte passer les concours de greffier et du ministère de la justice en particulier, et sans doute ceux de la fonctions publiques également.

Bon pas cette année puisque je n'aurai pas le niveau, mais je n'aimerais pas être embêtée parce que j'aurai -encore- fait un mauvais choix d'orientation.

Les TD du 1er semestre ont leur continuité au 2e semestre.

Ainsi :

Droit Administratif + droit civil > Droit Administratif + droit civil

[b:2eye6xcs]Droit Administratif + droit budgétaire > Droit Administratif + droit fiscal[/b:2eye6xcs]

Droit Administratif + droit européen > Droit Administratif + droit fiscal

Droit civil + droit pénal > droit civil + procédure pénale*

Droit civil + droit des affaires > Droit civil + droit des affaires

Droit civil + droit européen > droit civil + droit des affaires

En option il y a :

[b:2eye6xcs]Economie monétaire et bancaire[/b:2eye6xcs]

Histoire du droit privé

Histoire des institutions publiques depuis la Révolution*

En option facultative :

Sport

[b:2eye6xcs]Informatique bureautique > informatique juridique.[/b:2eye6xcs]

[b:2eye6xcs]En gras les cours que je projette de suivre.[/b:2eye6xcs] Je mets un * quand j'hésite avec une deuxième matière/TD.

:roll:

[size=67:2eye6xcs]Pas compliquée la fille.[/size:2eye6xcs] Image not found or type unknown

Votre avis, des conseils ?

Tant que j'y suis, il y a une licence pro banque proposée à mon université.

Je pensais peut être faire un dossier pour éventuellement -si j'étais retenue- la faire.

Dans ce cas là, est-ce qu'une licence pro fait barage aux concours de la fonction publique ?

Et une dernière question, pour greffier c'est toujours le Deug qu'il faut ou avec la réforme LMD c'est la licence ?

Par **sabine**, le **03/07/2007** à **18:53**

Pour le concours de greffier il te suffit de faire une recherche sur le forum il y a pas mal de sujet dessus.

Pour les concours où il faut une licence une licence pro est valable.

Pour tes TD je te conseille droit administratif+ droit civil. D'ailleurs je trouve cela bizarre qu'il

faillle choisir entre les deux Image not found or type unknown

:lol:

Pour les options c'est au choix! Je ne pense pas que ce soit décisif! Image not found or type unknown

Par **coyotte**, le **03/07/2007** à **19:22**

Les dispenses notamment procédure pénal, comptabilité, finances publiques, droit communautaire sont-elles toujours d'actualité pour être avocate?